



Note d'information : Remplacement des compteurs d'eau

Dans le cadre de la gestion patrimoniale de son parc de compteurs d'eau de reprise et de leur mise en compatibilité avec le système de relève de la Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais (CCPCST), la collectivité a engagé un programme d'investissement visant au remplacement des compteurs sur la commune de **Uruffe**.

Cette évolution permettra également une détection plus rapide des éventuelles fuites situées après compteur grâce à la réalisation de campagnes de relevés complémentaires.

Le service des eaux assure, à ses frais, l'entretien et le renouvellement des compteurs conformément à la réglementation en vigueur et dans le cadre de la gestion de son parc.

À l'issue d'une consultation, l'entreprise **BAINVILLE SARL**, située à Toul, a été retenue par la CCPCST pour réaliser cette prestation.

À compter du 20 juillet 2026, les agents de cette entreprise interviendront sur votre commune afin de procéder aux travaux de remplacement des compteurs d'eau. Ils seront munis d'une attestation délivrée par la CCPCST ainsi que de leur carte professionnelle.

Une première phase d'intervention est prévue du 20 au 31 juillet 2026. L'entreprise sera ensuite fermée pour congés du 3 au 21 août 2026. Les travaux reprendront sur la commune à compter du 24 août 2026, pour une durée prévisionnelle de 4 semaines.

Les techniciens suivants interviendront pour le remplacement de vos compteurs

- M. DELLAI Jean-Noël
- M. VIARD Mathis
- Mme CATANIA Amélia

Nous vous remercions par avance de bien vouloir leur permettre l'accès au compteur de votre habitation. Les abonnés dont le compteur ont déjà été remplacés au cours de cette année ne sont pas concernés par cette opération.

Des photographies seront prises avant et après l'intervention. Une fiche d'intervention, mentionnant notamment l'index relevé lors de la dépose du compteur, vous sera présentée pour signature. À cette occasion, vos coordonnées téléphoniques et votre adresse e-mail vous seront demandées. Ces informations permettront au Service Eau et Assainissement de créer prochainement votre espace sur le portail abonné, afin de vous transmettre des informations importantes telles que les coupures d'eau, les alertes sécheresse ou toute autre communication relative au service.

Un exemplaire de cette fiche vous sera remis à l'issue de l'intervention.

Votre ancien compteur pourra être consulté sur simple demande et sera conservé dans nos locaux pendant une durée d'un an à compter de sa dépose.

En cas d'absence lors du passage des agents, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres avec leurs coordonnées. Nous vous remercions de bien vouloir les recontacter dans les meilleurs délais afin de convenir d'un rendez-vous.

La CCPCST reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dans l'intérêt général et en vous remerciant par avance de votre coopération, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la Commune de Uruffe

Monsieur le Maire
Cyril BICHET



Pour la Communauté de Communes
du Pays de Colombey et du Sud Toulinois

Le Président
Benjamin VOINOT

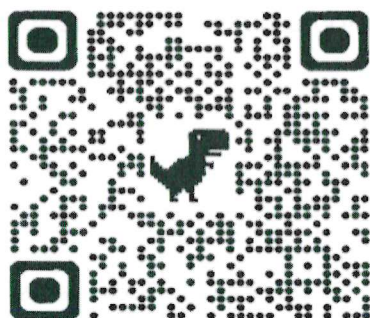


**Pour suivre les
communications du Service
Eau et Assainissement :**

Téléchargez l'application

INTRAMUROS pour votre commune :

<https://appli-intramuros.fr/>



Pour tout renseignement complémentaire :

- Par téléphone : 03 83 32 65 84 (astreinte 24h/24)

- Par courriel : abonne@pays-colombey-sudtoulinois.fr

- Sur rendez-vous :

À la Maison Intercommunale des services
5 rue de la Gare